

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers En exercice : 12 Présent : 11 Procuration : 1 Votants :12 Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0	L'an deux mille vingt-trois, le six décembre Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean Claude DENNE (Maire) Secrétaire de séance: Mme SIBIL Christine Date de convocation: 2 décembre 2023
Réf: 23. Afri Objet: DM 02 BUDGET MAISON FUNERAIRE 2023	Présents: M. DENNE Jean – Claude - Mme SIBIL Christine - Mme TAVERNIER Marie -Laure - Mme MICHAUD Sonia - M. BRAIZE Richard - M. MUFFAT Michel - M. DUCHEMIN Vincent - Mme MCQUADE Alisha - Mme QUOEX Valérie - M. GAILLARD Guy - M. ROSSET André
	Absents ou excusés : Mme MICHAUD Carole
	Procuration : Mme MICHAUD Carole à Mme QUOEX Valérie

Madame MICHAUD Sonia présente au conseil municipal la décision modificative n°2, concernant le budget « maison funéraire » (ci-jointe).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- * ACCEPTE la décision modificative n°2 du budget « maison funéraire »
- * CHARGE monsieur le maire de signer tous les actes relatifs à la présente délibération.

La secrétaire Mme SIBIL Christine

Subil

Le Maire

DENNE Vean - Claude